

## Non-respect des normes d'isolation phonique

### Copropriété

Posté par: lettres types

Publiée le : 30/11/2007 16:16:17

#### **Nom Adresse Code postal, ville**

#### **Nom et adresse du vendeur**

#### **Code postal, ville**

Ville, date Référence du contrat Lettre recommandée avec avis de réception Monsieur (ou Madame),  
Par contrat de vente signé le &hellip;&hellip;..(date), j&rsquo;ai acheté un appartement en état futur  
d&rsquo;achèvement sis au&hellip;&hellip;..(adresse). J&rsquo;ai pris possession de ce logement  
le&hellip;&hellip; (date). Je constate qu&rsquo;il est très bruyant et qu&rsquo;il ne répond donc pas  
aux prescriptions légales ou réglementaires en matière d&rsquo;isolation phonique. Je me permets  
de vous rappeler qu&rsquo;en vertu des dispositions de l&rsquo;article L.111-11 du Code de la  
construction et de l&rsquo;habitation, le vendeur est garant, à l&rsquo;égard du premier occupant,  
de la conformité du logement aux exigences minimales en matière d&rsquo;isolation phonique et ce,  
pendant un an à compter de la prise de possession. En conséquence, je vous demande donc de  
prendre les mesures qui s&rsquo;imposent dans les plus brefs délais. Dans l&rsquo;attente de votre  
réponse, je vous prie de croire, Monsieur (ou Madame), à ma considération distinguée. Signature

Non-respect des normes d&rsquo;isolation phonique